

Josée Bérubé élevée au rang d'urbaniste émérite

Montréal, le 17 décembre 2020 – À l'occasion de son congrès virtuel qui s'est tenu du 9 au 13 novembre 2020, l'Ordre des urbanistes du Québec a décerné le titre d'urbaniste émérite à madame Josée Bérubé, membre de l'Ordre depuis 1991. Constituant la plus haute distinction de l'OUQ envers un de ses membres, ce titre lui est accordé en reconnaissance de son intégrité, de son souci de l'intérêt public et de son adhésion aux valeurs de l'Ordre, de la qualité exceptionnelle de ses réalisations professionnelles, de sa contribution au rayonnement de l'urbanisme et de la profession d'urbaniste, et enfin de son engagement communautaire et de la mise à contribution de son expertise à titre bénévole.



Josée Bérubé s'est jointe à l'équipe de Provencher_Roy en 2015 après avoir travaillé plus de 20 ans au sein de la firme Cardinal Hardy, dont elle était associée senior. Diplômée en architecture et en urbanisme, elle occupe un rôle de premier rang en design urbain en veillant à ce que les bâtiments et les espaces urbains offrent des milieux harmonieux et vivants. Sa compétence s'étend aux études de faisabilité, aux plans d'ensemble, au recyclage de bâtiments, au développement durable et à l'aménagement écologique.

À titre de professeure invitée à la maîtrise en architecture, Josée Bérubé aborde notamment l'intégration des interventions contemporaines en milieu patrimonial. Conférencière et membre de jurys, elle contribue également à l'élaboration de programmes universitaires.

Sur le plan communautaire, elle préside le conseil d'administration d'Exo, deuxième société de transport public en importance au Québec. Elle est également membre du conseil d'administration de l'Institut de développement urbain du Québec et a déjà siégé au comité Jacques-Viger de la Ville de Montréal à titre de membre et de vice-présidente (2012-2019).

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres professionnels régis par l'Office des professions. Regroupant plus de 1600 urbanistes et stagiaires, l'OUQ a pour mandat d'assurer la protection du public en agissant comme gardien et promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme.